

10

MESURES D'URGENCE DE LA CGT POUR LES SALAIRES ET LE POUVOIR D'ACHAT



La CGT revendique un Smic à 15 € brut de l'heure, soit 2000 € brut par mois pour 32 heures par semaine.
Travailler moins, toutes et tous, pour un salaire permettant de vivre dignement

Fiche 9

La baisse des prix des carburants, en ponctionnant sur les revenus du capital des entreprises multinationales du secteur pétrolier

Une remise de l'État mal ciblée et compensée par les contribuables

Le gouvernement a décidé d'une remise de 18 centimes par litre de carburant, puis 30 centimes en septembre-octobre avant de baisser à 10 centimes en novembre et décembre puis plus rien à partir de janvier 2023. Cette aide pose problème à différents égards.

Tout d'abord, elle n'est absolument pas ciblée. Tous les consommateurs de carburant seront concernés de la même façon, quels que soient leurs revenus et l'utilisation de ce carburant.

Or, une étude du Conseil d'analyse économique (CAE)¹, qui vient confirmer une étude de l'Insee², démontre que les dépenses de carburant évoluent avec le niveau de vie. Autrement dit, plus on est riche plus on consomme de carburant. Pour autant, du fait des inégalités importantes en termes de niveau de vie, les dépenses de carburant représentent une part moins importante du niveau de vie des plus riches.

De plus, l'étude du CAE montre que les ménages aux revenus inférieurs à la moyenne sont plus « *dépendants à l'essence et contraints financièrement* ». Cela s'explique notamment par le moyen de transport utilisé pour aller travailler : 82 % des ouvrières ont recours à leur véhicule pour se déplacer jusqu'à leur lieu de travail. Une hausse du prix de l'essence a donc un effet très important pour ces ménages puisqu'elle vient directement remettre en cause l'équilibre du budget.

À l'inverse, pour les plus riches, certes le surcoût est plus important en valeur absolue mais il représente peu par rapport à leur niveau de vie. De plus, ces ménages ont beaucoup plus de latitude dans la gestion de leur budget. Cette dépense supplémentaire ne vient donc pas en confrontation avec des dé-

penses essentielles comme l'alimentation ou le logement, elle se traduira plutôt par une baisse de l'épargne ou des dépenses « superflues ».

La ristourne de l'État va donc profiter davantage aux plus riches. Plus problématique encore, avec le retour annoncé de la rigueur budgétaire, ce financement par l'État signifie que d'autres dépenses ne seront pas réalisées ailleurs, au détriment notamment de la qualité des services publics, qui eux profitent davantage aux plus modestes qu'aux plus riches.

Cette mesure non ciblée, financée par les contribuables, a donc un effet anti-redistributif.

La « ristourne » Total pour justifier de ne rien faire

Le gouvernement a voulu faire de l'affichage en poussant TotalEnergies à consentir à une remise du prix des carburants à la pompe. TotalEnergies a alors annoncé une remise de 20 centimes par litre à la rentrée.

Cette remise qui fait la Une est l'arbre qui cache la forêt.

Tout d'abord, cette remise n'aura cours que dans les stations TotalEnergies, une partie (minoritaire) du carburant consommé en France. En effet, 63 % du carburant consommé en 2019 provenait de la grande distribution, où la marge n'est que de quelques centimes par litre. Une remise de 20 centimes par litre pour ces distributeurs impliquerait des pertes (ce qui n'est pas inenvisageable en soi, mais s'organise). Il en est de même pour les stations indépendantes.

TotalEnergies risque alors d'écraser la concurrence par ces prix bas. Pour remédier à cela, le gouvernement pense déjà à une aide pour les stations rurales, payée par... les contribuables !

1. <https://www.cae-eco.fr/la-situation-financiere-des-menages-en-debut-de-crise-energetique>

2. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5358250>

Comment Total peut se permettre une remise sur le carburant ?

Contrairement à la grande distribution ou aux stations indépendantes, TotalEnergies contrôle la chaîne de fabrication du carburant de A à Z, en l'occurrence de l'extraction à la distribution en passant par le raffinage.

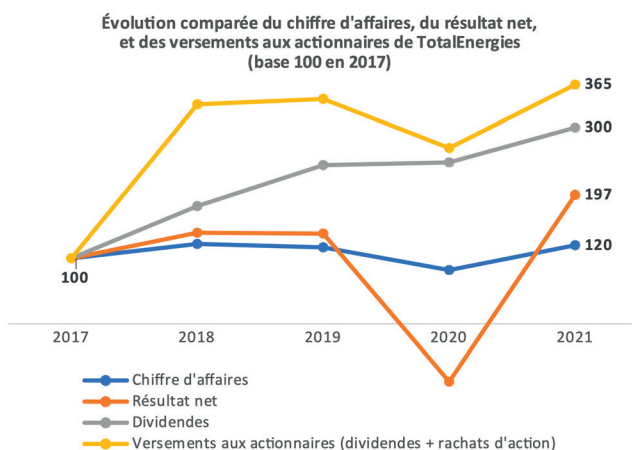
Sur cette chaîne de valeur, la marge ne se fait pas au moment de la distribution mais en amont. Ainsi, en 2021, le « marketing & services » qui comprend la commercialisation ne correspondait qu'à « seulement » 1,7 milliard de dollars de bénéfices sur les 16 milliards de bénéfices globaux de TotalEnergies, soit à peine 10 % du bénéfice global. À l'inverse, 50 % des bénéfices provenaient de l'activité d'exploration et de production.

TotalEnergies peut donc largement se permettre cette ristourne tout en conservant une marge. Le groupe a d'ailleurs indiqué que cela ne le ferait pas vendre à perte. Cela n'entamera pas les bénéfices de TotalEnergies notamment basés sur la vente de pétrole et de carburants à d'autres distributeurs puisque cela se fera au prix du marché, toujours très haut.

« L'effort » de TotalEnergies sera même certainement en partie compensé par une augmentation de ses parts de marché puisque, comme on l'a vu, ses concurrents ne pourront pas s'aligner.

Les « superprofits » de TotalEnergies et des autres compagnies pétrolières

L'Agence internationale de l'énergie estime à 200 milliards d'euros les « superprofits » des groupes énergétiques européens en 2022³. Comme le montre le graphique ci-dessous, les bénéfices du groupe TotalEnergies ont doublé entre 2017 et 2022. Pendant ce temps-là, sous l'influence des dividendes versés mais aussi des rachats d'actions, les versements aux actionnaires ont quasiment été multipliés par quatre !



La mesure prise par TotalEnergies sous la « pression » du gouvernement n'est que de l'affichage, focalisée sur la partie de l'activité en lien direct avec les consommateur·rices finaux.

Mais comme nous l'avons vu, ce n'est qu'une toute petite partie de l'activité de TotalEnergies, qui génère des bénéfices colossaux sur le reste de son activité.

Ces bénéfices sont notamment liés au cours du pétrole. Idéalement c'est donc ce prix qu'il faudrait bloquer. Cependant, cela n'est pas dans les cordes du gouvernement, puisqu'il s'agit d'un marché mondialisé, aux acteur·rices divers·es, mais aussi du fait de la position de dépendance de la France vis-à-vis des autres pays producteurs (de l'Opep notamment).

L'urgence d'une taxe sur ces profits

À défaut de cela, la France peut décider de taxer les superprofits de TotalEnergies et de redistribuer directement le produit de cette taxe aux consommateur·rices dans le besoin, particulièrement les travailleur·ses modestes contraintes de prendre leur voiture pour se rendre au travail. De nombreux pays voisins comme le Royaume-Uni et l'Espagne ont pris des mesures de ce type. Le gouvernement français s'y est opposé au Parlement. Pourtant, une taxe de 25 % sur les superprofits aurait rapporté en 2021 près de 4 milliards d'euros rien que pour TotalEnergies et de nouveau 4 milliards pour le premier semestre 2022. Rien n'empêche d'aller bien au-delà avec un taux de 50 % à 90 % ; le produit serait donc *a minima* doublé.

À noter que le gouvernement avait dans un premier temps prévu une aide ciblée pour les travailleur·ses modestes. Il a finalement décidé de s'arranger avec « Les Républicains » pour supprimer cette aide et plutôt revaloriser la remise générale de 18 à 30 centimes. C'est cet arrangement qui a permis au gouvernement d'obtenir la majorité à l'Assemblée nationale. Cela en dit long sur les bénéficiaires du dispositif...

En finir avec les profiteurs de crise, puis avec la logique de rentabilité

TotalEnergies a annoncé un bénéfice net record de 10,7 milliards de dollars (soit 10,5 milliards d'euros) rien que pour le premier semestre 2022. C'est 92 % de plus qu'au premier semestre 2021 alors qu'il s'agissait déjà d'une année exceptionnelle pour TotalEnergies.

Patrick Pouyanné, PDG de l'entreprise, ne se cache même pas d'être un profiteur de crise et évoque clairement la guerre en Ukraine pour expliquer ces résultats exceptionnels. Les bénéfices sont stables sur la distribution mais sont multipliés par cinq sur le raffinage, et cela ne sera pas impacté par la remise à la pompe. Pour faire suite à ces résultats, l'entreprise a annoncé un rachat d'actions de 2 milliards de dollars au 3^e trimestre 2022 (il y a déjà eu 3 milliards d'euros de rachats d'actions au 1^{er} semestre). En plus de cela, le dividende par action va augmenter, ce qui le fera dépasser 7,2 milliards d'euros.

Il est inacceptable que les actionnaires se gorgent sans limite et profitent ainsi de la crise. Ces profits doivent donc être mis à contribution pour assurer une redistribution visant à compenser la hausse du prix des carburants.

3. <https://www.lesechos.fr/monde/europe/hormis-litalie-les-pays-europeens-rechignent-a-taxer-les-surprofits-des-energeticiens-1395453>